Québec français

Québec français

Une réforme à double tranchant

Roger Chamberland

Number 108, Winter 1998

URI: https://id.erudit.org/iderudit/56361ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print) 1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Chamberland, R. (1998). Une réforme à double tranchant. Québec français, (108), 3–3.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Une réforme

à double tranchant

'annonce de cette réforme n'était pas encore tout à fait éteinte que nous apprenions par une lettre ouverte d'un éditeur de livres scolaires d'abord et par un reportage à l'émission « le Les réformes se suivent mais ne se ressemblent pas toutes, loin de là! Celle que vient de présenter la Ministre Pauline Marois est certes l'une de celles dont on se souviendra le plus. On y bouscule le curriculum de l'élève une fois de plus, mais on reconnaît aussi l'importance à accorder au français, à l'histoire — qu'un précédent gouvernement péquiste avait quasiment aboli dans les années soixante-dix —, et … à l'anglais!

Point » ensuite que l'école québécoise souffrait d'un autre mal tout aussi douloureux que le manque de cours de français, à savoir que les écoles n'avaient plus de fonds pour acheter des manuels scolaires. Voilà qui est venu jeter un froid sur une réforme que bien peu d'intervenants n'avaient ouvertement critiquée, ne seraitce que du bout des lèvres. Dorénavant, les écoliers auraient plus d'heures d'enseignement, mais d'un autre côté l'apprentissage de la langue se ferait presque exclusivement à l'école puisque celle-ci ne serait plus en mesure de lui fournir le matériel essentiel pour poursuivre le travail à la maison. Il y a bien sûr le cahier de notes ou d'exercices colligés par l'enseignant et reprographiés à « x » centaines d'exemplaires, mais n'est-ce pas là un travail supplémentaire qui n'offre peut-être pas toute la cohésion et l'unité d'un manuel mûrement pensé et réalisé par des concepteurs — eux-mêmes souvent enseignants — dont les activités pédagogiques souvent novatrices permettent également à l'enseignant et à l'enseignante de se tenir à jour.

L'utilisation de matériel réduit, et qui à la longue risque de devenir périmé, ne facilite guère l'apprentissage. Nous savons tous l'importance d'avoir un manuel auquel on peut se référer ou ou qui permet de faire des exercices, il en va du livre scolaire comme de toute chose : à force de ne pas avoir d'outils adéquats, on en vient à perdre l'intérêt, à être moins perfectionniste et à se dire « à quoi bon vouloir être meilleur ou s'améliorer si l'État lui-même ne croit pas en ce qu'il dit ». D'un côté, la Ministre P. Marois nous dit que, en augmentant le nombre d'heures de français par semaine, on risque d'avoir des élèves qui contrôlent mieux leur français, mais de l'autre côté, on diminue le budget alloué aux Commissions scolaires qui décident d'user jusqu'à la corde le matériel scolaire dont elles disposent, empêchant ainsi l'élève de prolonger son apprentissage à la maison. Et si on lui demandait de faire des exercices de grammaire, ce serait sans Grevisse, sans rien.

Ces coupures aux Commissions scolaires portent également atteinte au perfectionnement des jeunes enseignants et enseignantes qui ne disposent plus de fonds nécessaires pour participer à des congrès et à des colloques, comme celui de l'AQPF par exemple. On envoie à la retraite des enseignants d'expérience sans penser que leur vaste pratique pourrait être partagée avec des plus jeunes qui doivent tout apprendre, ou presque. Apprendre sur les bancs d'école ne vaut certes pas 20, 25 voire 30 ans d'enseignement en classe.

Il est important que le Ministère de l'Éducation fasse preuve de cohérence et tienne tête au grand argentier du Québec dans l'attribution de ses crédits. Une réforme qui est contrecarrée dans son application même risque, elle aussi, de tourner à vide. On ne peut plus se le permettre au Québec!

Roger Chamberland